



Paris, le 2 septembre 2015

Bilan de l'ouverture des marchés de gros de l'énergie

Observatoire des marchés de l'électricité, du gaz et du CO₂ (données au 30 juin 2015)

Électricité : les températures particulièrement clémentes du printemps ont entraîné une baisse de la consommation qui a conduit à une baisse des prix sur le marché à court terme

La **disponibilité du parc nucléaire au second trimestre 2015 de 71 % en moyenne** et une production avec un taux de 68 % ajoutées à une faible consommation pendant le second trimestre 2015 sont les trois éléments qui ont entraîné la baisse des prix sur le marché à court terme (enchères EPEX Spot) à 32,6 €/MWh.

Les volumes échangés sur ce marché continuent d'augmenter au second trimestre 2015; ils sont en hausse de 6 % par rapport au trimestre précédent en s'établissant à 39,62 TWh.

Le prix pour une livraison sur l'année 2016 est resté stable au cours du second trimestre 2015 avec une moyenne à 38,7 €/MWh sur le trimestre.

Les volumes échangés sur les marchés à terme sont en baisse comparés au trimestre précédent qui avait connu une forte hausse alors que le prix pour une livraison sur l'année 2016 venait de passer en dessous du prix de l'ARENH (42 €/MWh).

Les importations et les exportations ont augmenté au cours du deuxième trimestre 2015. **Le solde reste exportateur pour un volume de 15,6 TWh** contre 11,8 TWh au trimestre précédent, soit une hausse de 31 %.

Gaz naturel : Des prix de gros européens toujours bas et un bon approvisionnement des marchés européens se poursuit au deuxième trimestre 2015

L'approvisionnement suffisant en gaz du sud de la France, observé depuis le quatrième trimestre 2014, se poursuit au deuxième trimestre 2015. L'écart de prix entre le nord et le sud s'est établi en moyenne à 0,4 €/MWh. La hausse des émissions à Fos, les injections faibles dans les stockages, la baisse de la consommation au sud de la France et des exports vers l'Espagne permettent d'éviter toute congestion de la liaison Nord-Sud.

Avec la fusion des deux places de marché du sud, PEG Sud et TIGF, pour créer un seul point d'échange, la TRS (*Trading Region South*), le deuxième trimestre 2015 marque un nouveau pas vers la création d'une place de marché unique pour améliorer le fonctionnement du marché du gaz en France.

Au deuxième trimestre 2015, les volumes échangés sur les bourses et les plateformes de courtage sont en hausse sur le marché à court terme (+22 %) mais diminuent sur le segment à terme (-25 %) par rapport au deuxième trimestre 2014. La progression des échanges sur le marché à court terme est particulièrement notable à la TRS (+42 %).

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01 44 55 89 16 – cecile.casadei@cre.fr

CO2 : Le prix des quotas d'émission (produit EUA) est en hausse au 2^e trimestre 2015

Au cours du deuxième trimestre 2015, **le prix moyen de marché à court terme du produit EUA a augmenté de 5 %** (à 7,3 €/tCO) par rapport au premier trimestre 2015. Ces niveaux de prix reflètent notamment les négociations en cours au niveau européen.

Les volumes EUA échangés ont fortement baissé par rapport au trimestre précédent à 1 447 Mt (-29 %) en lien notamment avec une diminution des échanges avant le vote du Parlement européen concernant la mise en place de la réserve de stabilité de marché. Les volumes EUA échangés sur les bourses et sur les plateformes de courtage ont respectivement baissé de 30 % et de 24 %.

La rentabilité théorique court-terme des centrales de production d'électricité au charbon est en baisse au deuxième trimestre 2015 (10,88 €/MWh contre 22,47 €/MWh au premier trimestre 2015) mais reste supérieure à la rentabilité théorique court-terme des centrales de production d'électricité au gaz (-10,0 €/MWh contre 0,25 €/MWh au premier trimestre 2015). Ces mêmes rentabilités ont aussi évolué pour les échéances futures (Y+1) avec une rentabilité des centrales au charbon de 13,4 €/MWh (en hausse de 1 % par rapport au premier trimestre 2015) et une rentabilité des centrales au gaz de -9,5 €/MWh (soit une baisse de 10 % par rapport au premier trimestre 2015).

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01 44 55 89 16 – cecile.casadei@cre.fr